

Senior Management Group
Mr António Guterres
Secretary General
New York – NY 10017
Etats-Unis

Le 3 octobre 2019

Objet : Lettre de ré-adhésion au Global Compact

Monsieur le Secrétaire-Général,

Par cette lettre, je suis heureux de vous annoncer que ITS Group soutient à nouveau les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies portant sur les droits de l'homme, les normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Notre exclusion récente s'explique par une réorganisation interne et une redéfinition de la politique de développement durable du Groupe. Ainsi, nous nous engageons dans une démarche de promotion et progression de ces principes dans la stratégie du Groupe caractérisée par nos valeurs, notre culture commerciale et les relations avec nos parties prenantes.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté d'intégrer ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans notre zone d'influence. Également, de participer à des projets collaboratifs faisant progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies, en particulier les Objectifs de Développement Durable. ITS Group fera une déclaration publique de cet engagement à ses parties prenantes.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des 10 principes. Nous nous engageons donc à publier nos progrès dès notre d'adhésion, et par la suite annuellement, en conformité avec les directives pour les Communications sur le progrès du Global Compact. Cette COP contiendra trois éléments :

- 1. Le renouvellement signé du dirigeant** envers le Global Compact et ses principes (document distinct de la présente lettre)
- 2. Une description des actions pratiques** (politiques, procédures, activités) que l'entreprise a prises ou planifiées pour intégrer les thèmes des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.
- 3. Une mesure des résultats** des actions entreprises, ou des objectifs chiffrés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire-Général, l'expression de ma respectueuse considération.

Jean-Michel BENARD CEO de ITS Group